



LE PERCE- *La vie ne s'apprend pas en prison* MURAILLE

SNPES-PJJ/FSU : 54 rue de l'arbre sec 75001 Paris – tél. : 01.42.60.11.49 – fax. : 01.40.20.91.62



N°22 -
Mai 2007

**Le Perce-muraille, ou Casse-pierre est une plante qui pousse sur les murs,
les fragilise et finit par provoquer leur éboulement ... !**

EDITO :

ÊTRE AU RENDEZ VOUS

Comment ne pas être au rendez-vous lorsque le Garde des Sceaux, à grand renfort médiatique, s'extasie devant ces prisons « modernes » en voulant nous faire oublier qu'elles sont des prisons ! Alors, oui, comment ne pas parler des énormités concernant la prise en charge des mineurs délinquants et comment ne pas parler lorsque le travail quotidien des équipes pluri-disciplinaires, qui sur la durée produit des effets positifs, est disqualifié ou simplement nié ?

C'est pourquoi le SNPES-PJJ s'est mobilisé avec ces partenaires pendant cette semaine d'action en faisant entendre une parole contradictoire chaque fois qu'une mesure sécuritaire s'applique.

Cette parole à la veille du 2^e tour des présidentielles fait aussi partie de notre combat contre le candidat SARKOZY qui représente une menace sur les solidarités et prévoit la destruction du cadre de travail de la PJJ.

Retour sur les actions anti-EPM des 22 et 24 Mars 2007

Débat et manifestation en Midi Pyrénées

Le 22 mars le collectif anti EPM de Lavour avait organisé une soirée débat salle Castelbou à Toulouse. Le thème du débat : enfermement, exclusion, répression ou liberté, lien social, éducation : quel choix de société pour la jeunesse ?

Les intervenants : Odile Barral du Syndicat de la Magistrature a traité des lois sécuritaires depuis 1998 ; Marie-Pierre Lesur de la LCR a fait le lien avec la tolérance zéro et les pratiques en matière de répression aux États-Unis : conclusion l'élève français a fait encore « mieux » que le maître américain !! Puis elle a traité de l'état de la santé mentale et des jeunes (édifiant !) Patrick Sirven du SNPES PJJ FSU et porte parole du collectif anti EPM a traité de la prison pour mineurs en France et dans le détail à Lavour. Une soixantaine de personnes au plus fort de la soirée étaient présentes et ont participé activement au débat. Une vingtaine de personnes nouvelles dont

des jeunes étaient venues. Nous nous sommes quittés 3 heures plus tard en se promettant de se retrouver avec d'autres dans le courant du mois de juin lors de la mise en fonction de la prison de Lavour.

Le 24 mars à 10 heures à Lavour le collectif avait appelé à une manifestation. Malgré la pluie du matin les « pèlerins » n'ont pas été arrêtés. 200 personnes environ ont fait une longue marche avec pancartes, plaques offset, mégaphone et slogans. Durant le tour du marché, des prises de parole ont été faites et la rencontre avec une manif anti OGM a été la bienvenue. Ensuite nous avons fait un détour par la prison où nous attendaient un nombre conséquent d'uniformes bleus. Après quelques invectives et quelques tentatives d'intimidation de part et d'autre la manif a terminé sa marche à la gare de Lavour. La couverture médiatique a été correcte France Info, Sud Radio FR3, La Dépêche du Tarn, Canal Sud et Radio Mon Mais nous ont bien aidés. A la prochaine ... Les grains de sable s'agglutinent...

Manif Pique-nique à l'EPM de Mézieu

Le 24 Mars, une trentaine de personnes étaient présentes avec banderoles et fanfares... devant les portes de l'établissement gardés par des vigiles et des chiens : Des personnels des sections SNPES-PJJ du Rhône, de la Drôme, de l'Ardèche, de l'Ain, du Cantal, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie auxquels se sont joints le soutien de représentants de la FSU du Rhône, d'élus communistes de Mézieu, de membres

des collectifs anti-EPM et anti-loi Sarkozy, du CIRDEL, de la CNT, Sud Santé-Sociaux, de la LCR, OIP et Ras le Front. Une conférence de presse s'est tenue sous les caméras de France 3 Rhône-Alpes et de TLM (Télé Lyon Métropole) en présence d'un journaliste du Progrès. Sur TLM, le SNPES-PJJ est invité le 17 Avril à un débat télévisé de 26 mn « pour ou contre le dispositif EPM ». malgré le froid, l'ambiance a été conviviale aidée par l'effet de la dégustation de produits régionaux. Rendez-vous est pris pour le jour de l'ouverture de l'EPM.

INFO : La remise officielle des clefs de l'EPM de Lavour a eu lieu le 13 Avril en présence de la directrice Mme GRILLE ...

Rassemblement à Porcheville contre la nouvelle prison pour mineurs

A l'appel du SNPES/PJJ/FSU, un rassemblement à Porcheville a eu lieu samedi 24 mars 2007 devant l'Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs. 60 à 70 personnes ont dénoncé « l'ouverture » au premier trimestre 2008 de cette nouvelle prison présentée comme une prison éducative ! Des membres de la LDH 78, de la FSU 78, de la CGT Conseil Général, de CYVIC, des élus de Limay, de Mantes (PC et PS), de la CNT, d'ATTAC, du Comité Citoyen du Mantois, de Decil ... et d'autres réseaux militants étaient présents.

Une distribution de tract a eu lieu ensuite au Carrefour de Limay, ce qui a permis des échanges avec des habitants.

La mobilisation se poursuivra dans le Mantois, d'autres actions seront programmées ainsi que des réunions-débat.

Conférence-débat à ROUEN

Le SNPES-PJJ de la Seine-Maritime s'est inscrit pleinement dans la semaine d'action contre l'enfermement. Avec le comité de défense des libertés fondamentales, une conférence débat s'est tenue le jeudi 22 mars. Une quarantaine de personnes étaient présentes. Un sociologue dépendant de CLARIS, le SAF, le SM et le SNPES sont intervenus à la tribune argumentant sur les méfaits de la politique d'enfermement. Un débat riche a eu lieu avec la salle. Préalablement une conférence de presse s'est tenu le 20 mars en présence de Paris Normandie, de radios et journaux locaux qui ont largement fait part de nos positions. **Le samedi 24 une délégation rouennaise s'est rendue à la manif contre l'EPM de Porcheville.**

Informier et débattre à MARSEILLE

Le Jeudi 22 Mars, à l'appel du Bureau départemental SNPES-PJJ 13 et du Collectif unitaire contre les lois Perben/Sarkozy, s'est tenu une conférence-débat dans les locaux d l'IMF (Institut de formation de travailleurs sociaux) de Marseille. Son but était, dans le cadre de la semaine d'action nationale, d'informer, de débattre et de mobiliser contre le Loi de Prévention de la Délinquance récemment votée et contre l'ouverture de l'EPM de La Valentine.

- David DE PAS, juge d'application des peines membre du Syndicat de la

Magistrature, a ouvert la réunion en listant et en dénonçant les dernières modifications apportées à l'Ordonnance de 45 qui apparente de plus en plus la justice des mineurs à celles des majeurs.

- Antoine HIBON, psychiatre intervenant à la maison d'arrêt de Luynes en quartier de mineurs, a souligné le danger de confusion du binôme surveillant/éducateur, ceci dénaturant les rôles et les missions de chacun. Il a fait le lien avec sa position de psychiatre qui ne participe pas au réunion de l'équipe pluridisciplinaire et le dit au jeune pour lui signifier sa différence. Il a également alerté sur la dérive consistant à se servir de la

psychiatrie comme alibi car plus elle est présente en prison, plus on incarcère de malades mentaux.

- Josette CEDRONE est intervenue pour dénoncer les orientations répressives du gouvernement et de la Direction de la PJJ, leur double discours, la disparition programmée de la Justice des Mineurs, le détournement des missions éducatives et des moyens par la création des EPM.

Ces trois interventions ont permis d'ouvrir le débat et d'envisager des perspectives de résistance. La participation des éducateurs en formation a enrichi le débat ainsi que les représentants de la LDH, de la FSU et de SUD-sociaux.

EPINAL : Trouver d'autres solutions

Dans le cadre de la journée nationale d'action du 22 Mars contre l'enfermement et la construction des EPM, la section vosgienne du SNPES-PJJ/FSU a pris l'initiative d'une conférence débat afin de rompre l'isolement et d'informer largement des méfaits des politiques sécuritaires et le dévoiement des missions éducatives de la PJJ. Une vingtaine de personnes étaient présents édu-

cateurs PJJ, de prévention, militants associatifs, profs, psychologue de l'Education Nationale, responsable de lieu de vie ont pu s'informer et débattre autour de la question de la justice des mineurs. Tous sont conscients que l'urgence sociale doit trouver d'autres solutions que le tout sécuritaire et répressif. D'autres initiatives de ce type devraient être prises dans les mois à venir dans le cadre de la constitution éventuelle d'un collectif de travailleurs sociaux à l'initiative du SNPES et de la CGT.

Nantes : Alerter l'opinion publique

Le 22 Mars, le collectif anti-EPM associé au collectif contre les dérives sécuritaires a organisé une conférence de presse afin de dénoncer l'imposture que représentent les solutions sécuritaires au regard des difficultés majeures que rencontre une partie importante de la population. Bien relayée dans la presse locale, souvent à l'écoute de nos arguments sur ce sujet de société, cette prise de parole publique a permis de faire entendre un son de cloche différent de celui d'un ministre qui, quelques jours plus tôt, s'extasiait en visitant Meysieu et

comparait ce lieu d'enfermement à une place de village. Et de rappeler que pour l'actuel gouvernement, « avec les EPM, il s'agissait de construire les murs autour de la salle de classe ». A l'heure où le coût pharaonique de cette politique sécuritaire conduit la DPJJ à fermer des structures éducatives entr'autres sur notre région (CPI Monteil à Nantes, FAE de Vannes), à amputer les crédits destinés à l'insertion des jeunes, nous avons également rappelé la nécessité de réhabiliter le travail éducatif, seul à même de répondre efficacement aux difficultés des jeunes qui nous sont confiés.

Retrouvez les numéros précédents du **Perce-Muraille** sur notre site Internet (page Dossier) : snpespjj-fsu.org